

Programme

La prise en charge des victimes d'actes de terrorisme

Animé par **Caroline LACROIX**, présidente du Conseil scientifique de l'INA VEM, maître de conférences en droit privé & sciences criminelles

9h00 Accueil des participants

9h30 Ouverture du colloque par Michèle de KERCKHOVE, présidente de l'INA VEM

Thème 1 : Suivi et accompagnement des victimes d'actes de terrorisme : regards croisés sur le dispositif associatif en faveur des victimes du terrorisme

9h45 Le cadre de l'action

En Europe, **Levent ATLAN**, directeur de Victim Support Europe

En France, **Anne d'HAUTEVILLE**, professeur honoraire – Université de Montpellier

10h10 La mise en œuvre concrète

- La mission du Service de l'aide aux Victimes du ministère de la Justice, **Eugénie MARIE**, chef de pôle accidents collectifs et actes de terrorisme du SADJAV - MJ

Pause de 15 mn

- Le rôle de l'INA VEM pour les attentats en France et à l'étranger

Sabrina BELLUCCI, directrice générale de l'INA VEM

- Les attentats de 2015, **Carole DAMIANI**, directrice de Paris Aide aux Victimes, docteur en psychologie

11h45 Le rôle de l'avocat

Dominique ATTIAS, vice-bâtonnier de Paris

Questions et débat avec la salle

Déjeuner libre

**Thème 2 : La prise en charge indemnitaire et sociale
des victimes de terrorisme
Quelle indemnisation pour quels préjudices ?**

14h00 – 16h30

- **Présentation générale du dispositif** : **Anne GUEGAN LECUYER**, maître de conférences en droit privé et sciences criminelles - Paris I

- **L'intervention du Fonds de Garantie**, **Nathalie FAUSSAT**, directeur du FGTI (fonds de garantie des victimes de terrorisme et d'autres infractions)

Pause de 15 mn

- **Adoption par la Nation et victimes de guerre**, **Emmanuelle DOUBLE**, référent national de l'ONAC-VG (office national des anciens combattants et victimes de guerre)

- **L'intervention des organismes d'assurance maladie**, **Françoise MULET-MARQUIS**, chargée de mission auprès de la sous-directrice de l'accès aux soins, des prestations familiales et des accidents du travail à la Direction de la sécurité sociale

Questions et débat avec la salle

16h30 Synthèse : **Caroline LACROIX**, maître de conférence en droit privé et sciences criminelles, présidente du Conseil scientifique de l'INA VEM

<http://www.inavem.org>

www.facebook.com/INAVEM

<https://www.facebook.com/Journee.europeenne.victimes/>

<http://twitter.com/08VICTIMES>

#INAVEM30Ans

INSCRIPTION gratuite mais obligatoire
communication@inavem.org